

**ARRÊTÉ DEP-2024-062 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS ROUTAGE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 26 Avril 2021 portant création du baccalauréat professionnel façonnage de produits imprimés routage ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat façonnage de produits imprimés routage pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sylvie CAIE-DECOT, enseignante

Enseignants :

Madame Edwige TONERIE

Madame Anne RESSAT

Madame Sandrine CHAMPAGNE

Monsieur Emmanuel LOKOSSOU

Professionnels :

Monsieur Gérard DURAND

Monsieur Gilles BERRANGER

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER